

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS

Mission de la Politique des aînés

En plaçant les aînés au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, Saint-Jude vise à favoriser le mieux-être et la qualité de vie des aînés et désire contribuer à ce qu'ils puissent vieillir dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la municipalité souhaite soutenir et promouvoir les aînés et créer pour et avec eux des environnements propices à leur plein épanouissement.

Objectifs de la Politique des aînés

Par sa Politique des aînés, Saint-Jude vise à :

- Créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement des aînés;
- Développer le réflexe « penser et agir aînés » dans la culture des organisations locales.

Définition d'un aîné

« Un aîné, c'est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie de notre communauté et nombreux sont ceux qui sont impliqués dans nos organismes et organisations où ils continuent d'œuvrer. Les aînés continuent d'apprendre tout en étant notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour la municipalité de Saint-Jude. »

Valeurs mises de l'avant par la Politique des aînés

La Politique des aînés de Saint-Jude s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

Notre politique repose sur les valeurs suivantes :

Le respect

Respecter l'intégrité morale et physique des aînés.

La reconnaissance

Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté car ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'équité

Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

La solidarité

Encourager le partage et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'engagement

Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur implication dans la vie sociale et communautaire de la municipalité.

La sécurité

Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propice au vieillissement actif.

Principes directeurs de la Politique des aînés

Inspirés des valeurs énumérées ci-dessus, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés.

Voici donc les grands principes qui présideront au plan d'action 2015-2020 de la présente Politique des aînés :

- « Penser et agir aînés » dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître que les aînés ont des réalités fort différentes selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent;
- Favoriser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des aînés;
- Agir en concertation en reconnaissant les compétences des organismes du milieu.

Champs d'intervention de la Politique des aînés

Six champs d'intervention serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter le milieu aux besoins et aux attentes des aînés.

Ce sont :

- ❖ Communication et administration municipale;
- ❖ Habitation et environnement;
- ❖ Patrimoine, culture et engagement social;
- ❖ Sécurité;
- ❖ Soutien communautaire, loisir et santé;
- ❖ Transport.

Pour « penser et agir aînés » : des conditions gagnantes

La Politique des aînés de Saint-Jude vise juste quand elle s'appuie sur les attentes des aînés et qu'elle suscite l'implication de tous les citoyens et organismes du milieu.

Les attentes des aînés

Les aînés désirent exercer pleinement leur rôle dans la société. Ils souhaitent être davantage reconnus, tout en pouvant compter sur un soutien complémentaire adapté à leurs besoins.

D'une façon plus concrète, les aînés veulent :

- Demeurer actifs dans leur milieu;
- Être écoutés et participer aux décisions qui les touchent;
- Être informés adéquatement sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Demeurer chez eux le plus longtemps possible;
- Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire;
- Conserver leur autonomie.

Pour atteindre nos objectifs, il faut d'abord connaître et surtout reconnaître les attentes et les besoins des aînés. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

« Avoir peur de vieillir, c'est déjà être vieux... Paul Claudel a écrit : "l'automne aussi est quelque chose qui commence". »

(Extrait de *Le livre du bonheur* de Marcelle Auclair)

Une responsabilité partagée

La Politique des aînés interpelle les élus municipaux. Ceux-ci portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés de la municipalité, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les élus.

La Politique requiert également la participation des organismes du milieu.

La Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large d'où l'importance de maintenir et développer des liens intergénérationnels.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!

PORTRAIT DES AÎNÉS

Constat général

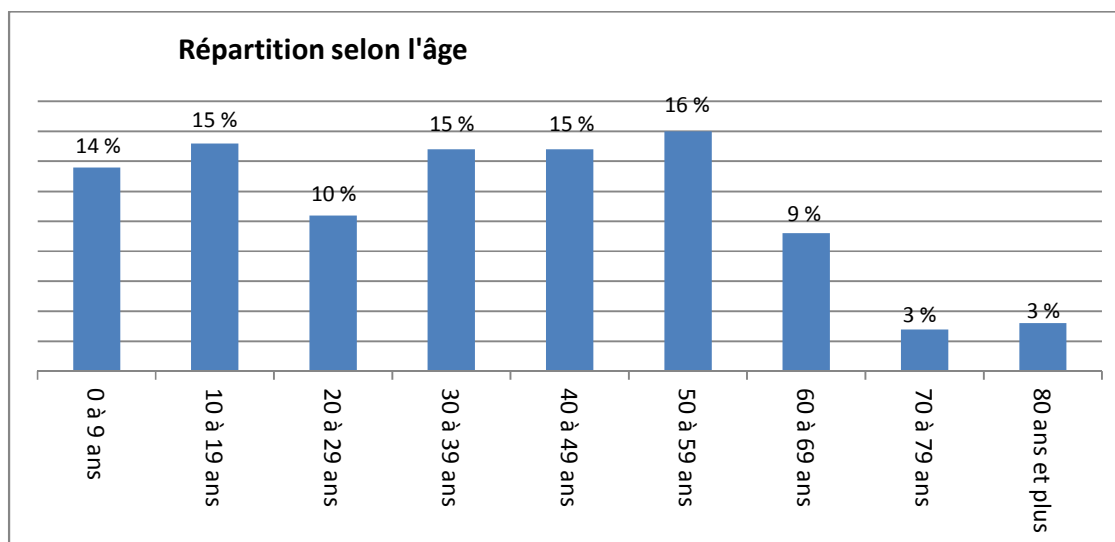
La consultation menée auprès des citoyens de Saint-Jude en 2013, Rêver Saint-Jude, a obtenu un excellent taux de participation. Plus de 30 % de la population a répondu à l'enquête sur l'opinion de la population de la municipalité. Des 394 personnes vivant au domicile des répondants, 27 % étaient des personnes âgées de 55 ans et plus.

Voici comment les citoyens décrivent spontanément leur municipalité : « Saint-Jude, c'est chez nous! C'est ma communauté. Un bel endroit où il fait bon vivre. Un petit village en campagne, tranquille, avec de beaux paysages, fier lieu d'origine du drapeau québécois ! »

Répartition de la population de la municipalité de Saint-Jude selon l'âge

	Total	%
Total - Toutes les personnes	1 250	100 %
0 à 9 ans	170	14 %
10 à 19 ans	190	15 %
20 à 29 ans	130	10 %
30 à 39 ans	185	15 %
40 à 49 ans	185	15 %
50 à 59 ans	200	16 %
60 à 69 ans	115	9 %
70 à 79 ans	35	3 %
80 ans et plus	40	3 %
% de la population âgée de 60 ans et plus	15 %	

Sources : Institut de la statistique du Québec 2013 (Données provisoires)



Une compilation récente des aînés de Saint-Jude de 55 ans et plus permet de dégager des informations plus précises. Le groupe des 55 à 64 ans compte 157 personnes; celui des 65 à 74 ans, 75 celui des 75 à 84 ans, 42 et il y a 10 personnes de 85 ans et plus.

En 2013, la Municipalité de Saint-Jude comptait 1 279 habitants, donc d'après ces données le groupe d'âge des 65 ans et plus représenterait 10 % de la population.

Voici les principaux constats extraits de la consultation concernant les champs d'intervention de la politique MADA de Saint-Jude.

Communication et administration municipale

- ❖ Les différents moyens d'information utilisés par l'administration municipale rendent l'information sur les services offerts dans la municipalité assez facilement accessibles aux Rochvillois (90 % positifs, dont 58 % très positifs)
- ❖ Les citoyens et les citoyennes mentionnent qu'ils bénéficient d'un excellent accueil au bureau municipal (95 % positifs, dont 75 % très positifs)
- ❖ L'administration municipale fait de beaux efforts pour développer la municipalité (88 % positifs, dont 30 % très positifs)
- ❖ L'administration municipale gère assez efficacement les dossiers (87 % positifs, dont 34 % très positifs).

Habitation et environnement

- ❖ Saint-Jude est situé dans un cadre enchanteur : le couvert boisé et les vallons sont des éléments distinctifs et appréciés (91 % positifs, dont 59 % très positifs)
- ❖ Saint-Jude offre un bon choix d'habitation (75 % positifs, dont 31 % très positifs)

- ❖ Cependant, certains créneaux sont pratiquement absents : logement locatif, condo et résidence pour personnes âgées, notamment
- ❖ Les Rochvillois souhaitent qu'on valorise les espaces verts existants (92 % positifs, dont 61 % très positifs)
- ❖ Les citoyens accueillent favorablement l'idée de nettoyer et valoriser l'accès à la rivière Salvail (83 % positifs, dont 61% très positifs).

Soutien communautaire, loisir et santé :

- ❖ La municipalité offre de bons services (taux de satisfaction de 75 %)
- ❖ Près de 72 % des répondants se disent satisfaits des commerces et services à proximité, mais plusieurs aimeraient qu'une station-service ouvre à Saint-Jude (72 % positifs, dont 26 % très positifs)
- ❖ Une communauté tissée serrée! Atmosphère villageoise où règnent l'entraide et la gentillesse. Les citoyens s'impliquent dans la vie communautaire (86 % positifs, dont 45 % très positifs)
- ❖ Les citoyens et les citoyennes indiquent que le CLSC n'a pas suffisamment de services offerts sur place et ils déplorent le manque de médecins et le peu d'heures d'ouverture
- ❖ L'horticulture et le jardinage sont les activités les plus pratiquées par la population de Saint-Jude (70 %). Viennent ensuite la lecture (62 %); écouter de la musique (59 %) et cuisiner (52 %).

Sécurité :

- ❖ Saint-Jude est un endroit assez sécuritaire : parcs (86 % positif); à pied (82 % positif); vélo (62 % positif)
- ❖ Toutefois, 38 % des répondants disent qu'il est plutôt dangereux de circuler à vélo dans la municipalité, surtout sur la route 235. Minimale, une bande cyclable serait très appréciée.
- ❖ De plus, certains suggèrent de prendre des mesures pour ralentir la vitesse automobile, surtout dans le village, près de l'école et de l'église
- ❖ La présence policière semble insuffisante. Les gens citent l'obligation d'organiser une surveillance de voisinage : le bruit, les petits délits en plein jour, la vitesse sur la 235 sont autant de facteurs qui requièrent une présence accrue.

Transport :

- ❖ Les citoyens et les citoyennes apprécient l'accès assez facile aux réseaux routiers (82 % positifs, dont 41 % très positifs)

- ❖ L'automobile est le principal moyen de déplacement ce qui fait que les gens sont très sensibles et dépendants de l'état des routes
- ❖ Les citoyens qui s'installent à Saint-Jude connaissent la dynamique d'avoir à s'approvisionner à Saint-Hyacinthe et ils semblent s'accommoder de la situation.

Patrimoine, culture et engagement social :

- ❖ La médiathèque Élise-Courville semble méconnue d'un grand nombre de citoyens (taux de non-réponses important sur cette question)
- ❖ Les activités culturelles dans la municipalité sont accueillies favorablement par la population (75 % positifs, dont 18 % très positifs)
- ❖ Saint-Jude, une municipalité où ça bouge! (74 % positifs, dont 30 % très positifs)
- ❖ Les citoyens et les citoyennes sont favorables à l'idée d'ouvrir un centre d'interprétation sur l'origine du drapeau québécois (58 % positifs, dont 30 % très positifs).

Les souhaits des aînés

Les aînés de Saint-Jude aimeraient :

- Demeurer à Saint-Jude pour finir leurs vieux jours
- Qu'on améliore les espaces verts
- Qu'on nettoie et rende possible l'accès à la rivière Salvail
- Qu'on organise un marché pour valoriser les produits locaux
- Qu'on prolonge le trottoir de la rue Graveline jusqu'à la Caisse Desjardins
- Qu'il y ait une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes avec services mais, même sans services, les gens en expriment le besoin
- Qu'on mette sur pied un service de premiers répondants
- Qu'on crée un lieu de rencontre : café, boulangerie et cuisine collective pour la transformation de produits saisonniers
- Qu'on mette sur pied un programme d'activités dans le parc
- Qu'on établisse un circuit touristique mettant en évidence le patrimoine de la municipalité (drapeau, église, artistes locaux, etc.).

Les aînés de Saint-Jude apprécient :

- Le cadre bucolique de la municipalité
- La qualité de vie
- L'atmosphère villageoise et rurale